



Cliché de la BT n° 309 : « Le mistral », par C. Février et R. Grosso

25 enfants par classe

Un instituteur du Var sortait jeudi dernier de la CEL où il était venu acheter quelques disques pour la préparation des fêtes de fin d'année. Nous discutons. Je lui dis naturellement l'intérêt pratique de nos diverses réalisations. Il ne les ignore pas puisqu'il se réfère à des parents et des amis qui pratiquent nos techniques. Il aurait des fonds pour acheter du matériel. Mais il a 45 élèves dans un groupe scolaire d'une petite ville ; sa femme en a autant. On vient, nous dit-il, de faire enfin une création : elle a 49 élèves. Et des enfants difficiles... On n'est plus éducateur ; on est surveillant et garde-chiourme... Le limographe peut-être...

C'est aujourd'hui, hélas ! le thème général : trop d'élèves ! On ne peut plus travailler !...

C'est parce que cette situation désastreuse tend à se généraliser et ira s'aggravant encore au cours des années à venir que nous avons, en octobre, lancé notre mot d'ordre : *25 enfants par classe*, et que le récent Congrès d'Aix-en-Provence a décidé d'intensifier l'action en fondant une association nationale qui mobilisera, pour l'aboutissement de ce mot d'ordre, non seulement les instituteurs, dont l'activité et aussi la santé physiologique et morale sont directement en cause, mais aussi les parents d'élèves, les usagers de l'école, les amis de l'Ecole laïque menacée dans son rôle et ses destins.

Cette association, nous aurions voulu la fonder au cours d'une assemblée commune où auraient pris place les organisations et les personnalités intéressées. Notre appel, et cela ne nous étonne pas, n'a pas rencontré les audiences que nous aurions souhaitées. Le S.N.I. et la Ligue de l'Enseignement notamment, ont apporté des réserves de principe auxquelles nous avons répondu dans notre dernier N°.

C'est cette situation délicate qu'a eu à examiner la réunion élargie du Groupe Parisien qui s'est tenue à Paris le mercredi 4 mai, en ma présence.

Après un examen approfondi de la question, les camarades présents, tout en regrettant les oppositions qui se sont manifestées — et qui ne sont pas pour nous une surprise — ont décidé de s'en tenir

aux décisions d'Aix-en-Provence et de fonder immédiatement l'Association préconisée, qui prendra le titre *25 enfants par classe*, et à laquelle seront invités à adhérer les personnalités et les associations conscientes des dangers majeurs qui menacent l'Ecole laïque.

Un Comité provisoire a immédiatement été désigné qui présidera aux premiers travaux de mise en place, d'organisation et de lancement. Des organismes réguliers seront nommés plus tard :

Le Comité est, au départ, ainsi composé :

Dr PONS, à *Vélizy-Villacoublay*, Parent d'élève.

Dr OURY, médecin psychiatre, *Cour-Cheverny* (Loir-et-Cher).

RIGOBERT, D^r d'Ecole, à *Vélizy-Villacoublay* (S.-et-O.)
FINBERT, Homme de Lettres.

I. BONNET, Ecole d'application E. N., à *Paris*.
Mme TÉTROT, Institutrice, *Combs-la-Ville* (S.-et-M.)

Il a été bien précisé à nouveau que cette association et le mouvement qu'elle doit promouvoir, ne sauraient faire double emploi avec aucun syndicat, ni aucune organisation existants. C'est surtout vers les parents et le public que nous devons nous tourner pour faire comprendre par des exemples précis que les conditions sans cesse aggravées qui sont faites à l'Ecole constituent un véritable sabotage de l'éducation et de la formation des enfants, donc du rôle éminent de l'Ecole Laïque. On ne sait pas cela dans le grand public ; on ne connaît pas la

situation scandaleuse de la moitié peut-être des écoles, à la ville surtout. On mesure mal l'inhumanité du travail des éducateurs dans des conditions de locaux, de bruit, de malpropreté, d'éclairage et de discipline qu'on ne tolérerait dans aucune autre profession. Et on ignore aussi que les solutions sont à portée de notre commune bonne volonté. Il suffit d'obtenir les crédits qui permettront des réalisations qui sont courantes dans d'autres domaines de la production, tant publique que privée.

C'est à faire connaître la vraie situation de l'Ecole en cette période de surcharge croissante des effectifs, c'est pour faire prendre conscience aux usagers de la nécessité urgente de changer cet état de fait ; c'est pour faire comprendre que notre revendication de *25 enfants par classe* répond strictement aux exigences de notre travail, qu'a été constituée et que va travailler l'Association aujourd'hui mise debout.

Dès qu'a été rendue effective l'association *25 enfants par classe*, nous avons :

1° adressé un appel aux associations et aux personnalités qui voudront bien nous donner leur accord pour la campagne entreprise. Nous publierons prochainement les premières listes. Nous demandons à nos camarades de toucher eux-mêmes les associations et personnalités qui s'intéressent à notre action. (Nous demander des appels) ;

2° fait parvenir aux D. Dx une longue circulaire explicative qui sera soumise aux camarades au cours des prochaines réunions de groupe. Nous demandons à nos adhérents :

- a) de prendre contact à la base avec la section du S.N.I. et les organisations laïques pour les modalités de l'action à mener ;
- b) de fonder, s'ils le peuvent, une section départementale de l'association *25 enfants par classe* ;
- c) de toucher les personnalités qui donneront leur accord et de nous en faire connaître la liste urgente ;
- d) de mener une enquête départementalement sur les conditions de fonctionnement des classes et les situations péjoratives où se trouvent les instituteurs : nombre d'élèves, exigüité des locaux, extrême sonorité des bâtiments, exigüité des cours, bruit, froid ou chaleur, etc. ;
- e) de toucher, s'ils le peuvent, la presse locale ou régionale.

Ce n'est que lorsque l'association sera mise en place, les bonnes volontés mobilisées, la documen-

tation de base recueillie que nous demanderons aux parlementaires de prendre position sur un texte précis que nous leur soumettrons.

Les camarades ont jugé qu'il y avait urgence à mener cette action unie : un projet de réforme scolaire risque de venir sous peu en discussion. Nous pensons qu'il serait indispensable de poser à ce moment-là, avec l'ampleur nécessaire, la question préalable à toute réforme : la réduction des effectifs qui suppose la construction et l'aménagement des locaux et la formation des instituteurs indispensables dont la condition matérielle doit être sans retard reconsidérée.

N'oubliez pas, au cours de cette campagne, de toucher le professionnel et le 2° degré qui sont, au moins autant que nous, directement intéressés à l'aboutissement de notre mot d'ordre.

Et ne vous laissez pas arrêter par les objections de ceux qui vous diront : Parler aujourd'hui de *25 enfants par classe*, ce n'est qu'une paradoxale utopie.

D'abord, nous ne pensons pas, bien sûr, qu'on obtiendra ainsi des classes normales par l'effet d'une baguette magique. Ce n'est ni en 6 mois ni en un an qu'on construit des locaux et qu'on forme des générations d'instituteur. Mais il est indispensable que le principe soit officiellement établi, qu'on connaisse légalement les conditions de travail que, parents et éducateurs, seront en mesure d'exiger. Il appartiendra ensuite aux organes revendicatifs de mener l'action pour que se réalisent les conditions dont on aura reconnu la nécessité. Nous ne nous substituerons pas à eux.

Et ne croyez pas qu'il soit chimérique de poser ainsi des buts presque idéaux à notre action. Si nous savons informer et toucher l'armée importante des parents d'élèves, si nous parvenons à créer un vaste courant d'intérêt pour le sort de l'Ecole, nous aboutirons.

A nous de nous y employer avec la confiance, la bonne volonté et l'allant qui nous sont habituels. Un bulletin régulier paraîtra pour informer. Nous continuerons à en donner l'essentiel dans *l'Educateur*.

En attendant le relancement de la campagne de signatures, vous pouvez continuer à diffuser nos appels que nous vous fournirons sur simple demande.

C. F.

VII^{me} CONGRÈS D'ÉTÉ INTERNATIONAL

VIENNE - 17-31 JUILLET 1955

ATTENTION ! Une erreur a été commise quant à mon numéro de CCP. Il faut lire : N° 9618 à Châlons-sur-Marne.

Voir « Educateur » n° 22, page rose de la couverture.

PRIX DES BILLETS, à quelques francs près, pour Mulhouse-Vienne **ALLER ET RETOUR** 3^e classe : individuels, 7.000 fr. ; collectif, 4.900 fr.

Envoyez votre demande avant le 25 juin (date d'envoi) en même temps qu'un virement de la somme indiquée.

Départ de Mulhouse le 16.

Les horaires seront communiqués dès que les heures d'été me seront connues.

Rien de prévu de Belfort, la différence entre Mulhouse et Belfort étant insignifiante, quant au prix.

Indiquer en même temps votre gare de départ près de chez vous pour que vous soit indiquée la meilleure combinaison de chez vous à Mulhouse.

PASSAGE DE MATERIEL C.E.L. — Chemin de fer ou autos. Etablir EN **TRIPLE EXEMPLAIRE** la liste des albums, pièces de matériel, etc., avec leur valeur vénale. Faire faire la visite par un officier des douanes et laisser un exemplaire du passavant. Vous éviterez ainsi tout ennui au retour, même si vous revenez par une autre gare-frontière.

AUTOS. — La caravane est assurée. Renseignements prochainement. Les autos pourront se garer à Vienne, dans les jardins de la Bundesanstalt für Leibesübungen, 9 Sensengasse, Venir d'abord

au lieu du congrès dont l'adresse sera donnée par circulaire.

COUCHAGE. — Les draps ne sont pas nécessaires.

VISA. — Contrairement à ce qui m'a été indiqué, le visa est nécessaire.

Demander l'imprimé au Haut-Commissariat de la République Française en Allemagne, à Kehl, en joignant un coupon-réponse et une enveloppe timbrée avec votre adresse **LISIBLE**.

Nous avons reçu une première demande de renseignements de l'Est, pour nous envoyer congressistes, peintures, albums, poèmes, journaux scolaires et films.

Roger LALLEMAND, Flohimont par Givet (Ardennes). C.C.P. 9618 à Châlons-sur-Marne,